

A tous les parents d'enfants des crèches et des écoles maternelles de Berlin

05.05.2021

Information aux parents sur l'extension du mode de garde d'urgence

Chers parents,
Mesdames et Messieurs,

Après les dispositions de l'ordonnance sur les mesures de confinement au sujet du coronavirus SARS-CoV-2, les crèches, les écoles maternelles ainsi que les structures d'accueil de jour (assistants/es maternelle), combinées avec le mode de garde d'urgence, sont toujours fermées.

Heureusement à Berlin, le soi-disant taux d'incidence sur 7 jours et les infections dans les crèches et les écoles maternelle, aussi chez les enfants, diminuent régulièrement. Ce développement positif permet maintenant de faire d'autres démarches en vue de l'ouverture des crèches et des écoles maternelles.

Dans la séance du 04.05.2021, le Sénat a donc décidé qu'à **partir du 10.05.2021, tous les enfants qui ont atteint l'âge de quatre ans, ont le droit de bénéficier du mode de garde d'urgence. Une nécessité particulière et urgente à l'assistance n'est pas une condition préalable.**

En outre, le Sénat examine d'autres mesures d'ouverture afin de pouvoir offrir à nouveau à toutes les familles berlinoises et à leurs enfants des services de mode de garde dans un futur proche. La condition préalable à cela est et reste une incidence stable ou en baisse de l'infection.

Afin de créer les conditions de base pour des services de mode de garde d'urgence en sécurité, nous soutenons les établissements et les enfants qui y sont accueillis en proposant, entre autres, des offres de vaccination pour les employés, du matériel de protection, des tests de dépistage et la possibilité de bénéficier de l'accueil dans des petits groupes stables.

Afin que les enfants puissent fréquenter la crèche ou l'école maternelle tout en ayant de légers symptômes de rhume, il y a la possibilité de présenter un résultat de test négatif ou une auto déclaration correspondante. Pour prouver l'absence d'une infection à la Covid, il suffit de présenter une fois un résultat de test négatif. Une confirmation quotidienne d'un résultat négatif ou une répétition quotidienne du test n'est pas nécessaire.

Nous avons mis à disposition des organismes gestionnaires un total de 500.000 tests à remettre aux parents des enfants des crèches et des écoles maternelles. Veuillez noter :

- Il s'agit de tests à effectuer par la personne-même, avec l'aide des parents ou des responsables légaux et pas du personnel de la crèche/ école maternelle.
- Ces tests seront distribués en fonction des besoins afin que vous puissiez tester votre enfant si nécessaire, **pour aller à la crèche/ l'école maternelle.**

Dès que vous recevez le test, veuillez regarder la vidéo d'information du Département du Sénat pour l'éducation, la jeunesse et la famille afin de pouvoir utiliser le test dans une façon appropriée. Vous pouvez regarder la vidéo à l'adresse suivant :

https://www.berlin.de/sen/bjf/corona/tests/#faq_1_7

En présence de maladies chroniques incluant également des symptômes de rhume ou liés à la maladie même, il n'est pas nécessaire de répéter le test qu'uniquement pour cette seule raison. Toutefois, afin que l'enfant puisse fréquenter la crèche/ école maternelle, il faut présenter un certificat médical confirmant la maladie préexistante.

Ces dernières semaines, nous avons également reçu régulièrement des demandes d'autotests salivaires. Ceux-ci n'ont pas encore été approuvés par l'agence fédérale des médicaments et des produits médicaux (Bundesinstitut für Arzneimittel und Medizinprodukte). Pour cette raison, nous n'avons pas fourni les tests salivaires aux crèches et aux écoles maternelles.

Chers parents, nous sommes conscients que la fermeture des structures d'accueil de jour représente un lourd fardeau encore plus pour les familles berlinoises, qui ne peuvent toujours pas bénéficier du service de garde d'enfants malgré les possibilités multiples de mode de garde d'urgence déjà en vigueur.

Nous vous assurons que le Sénat est en train de considérer des mesures supplémentaires afin de combler le plus rapidement possible la fermeture actuelle des crèches/écoles maternelles de Berlin avec une offre majeure du mode de garde d'urgence, ainsi que toutes les familles berlinoises et leurs enfants puissent bénéficier d'un service meilleur.

Bien cordialement

Par délégation

Holger Schulze

Chef du département famille et éducation de la petite enfance

